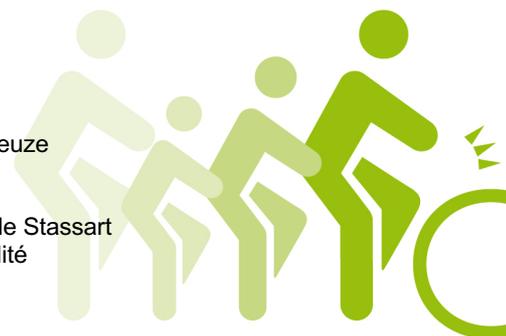


GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale de Watermael-Boitsfort
T +32 2 512 10 25
T +32 476 038 529
Watermael-boitsfort@gracq.org

Monsieur Olivier Deleuze
Bourgmestre

Madame Marie-Noëlle Stassart
Echevine de la Mobilité

Watermael-Boitsfort



30 avril 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Madame l'Echevine,

Nous vous écrivons afin de vous faire part de nos attentes concernant la mobilité active pendant le déconfinement, lequel s'étalera vraisemblablement sur plusieurs mois, et pourrait être entrecoupé de nouvelles périodes de confinement cette année, voire au-delà.

Depuis le début du confinement, le nombre de personnes se déplaçant à vélo s'est fortement accru à Watermael-Boitsfort et à Bruxelles. Pour le GRACQ, il est capital d'encourager cet élan et d'éviter un report massif vers la voiture lors du déconfinement (à partir du 4 mai), alors que les transports publics vont fonctionner en capacité limitée pendant un certain temps encore. Les aménagements cyclables actuels sont insuffisants pour répondre à cette demande : il est urgent de se montrer plus ambitieux.

Sans prise de mesures concrètes et efficaces pour favoriser la mobilité active, la recommandation du Conseil National de Sécurité de "privilégier les modes de transports individuels" conduira inévitablement à un retour en force de l'autosolisme. Cet "effet rebond" désastreux, constaté en Chine lors du déconfinement, serait synonyme de congestion aggravée, de dégradation de la qualité de l'air et de renforcement de l'insécurité routière.

Si nous voulons qu'une majorité d'usagers opte pour le vélo plutôt que la voiture, c'est maintenant et partout que le virage vers une nouvelle mobilité doit s'amorcer.

Nous nous réjouissons des mesures déjà annoncées au niveau régional par la ministre de la Mobilité, Elke Van den Brandt (création de 40 km de pistes cyclables "en urgence") et dans notre commune par l'Echevine de la Mobilité, Marie-Noëlle Stassart :

- la rue de l'Hospice communal va prendre le statut de zone résidentielle (espace partagé où les piétons sont prioritaires avec une vitesse limitée à 20km/h)
- les rues de la Vénérie et de Middelbourg vont prendre le statut de rue cyclable, dans le sens du bus.

Concernant la rue Middelbourg, il nous semble cependant que la simple mise en rue cyclable ne va pas modifier beaucoup le contexte si cette mesure n'est pas accompagnée d'autres aménagements pour dévier le trafic de transit.

De plus, la portée des mesures annoncées dans notre commune reste limitée. La situation exceptionnelle exige des actes plus ambitieux. Une redistribution plus équitable de l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes doit s'opérer dès maintenant, de manière effective. Bien d'autres voiries et zones devraient être temporairement réaménagées. À Saint-Gilles par exemple, la commune a fait la demande de 3 nouvelles rues cyclables, et 12 rues en zones résidentielles le temps du déconfinement.

Vous trouverez ci-après une liste de suggestions concrètes élaborée par les cyclistes quotidiens du GRACQ Watermael-Boitsfort.

Une communication active vis-à-vis des citoyens, encourageant l'usage du vélo et

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

décourageant l'usage de la voiture, sera un ingrédient essentiel d'une telle approche. Outre un bon aménagement temporaire, il faut également permettre un accès à la réparation et à l'entretien. Les services de réparation de nos deux vélocistes sont surchargés. Cette situation risque d'être un frein à la (re)mise en selle des habitants de la commune. Une initiative d'atelier de réparation vélo participatif est portée par la locale du GRACQ avec l'appui du CEC du Centre culturel La Vénérie et des Ateliers de la rue Voot. Elle vise à permettre aux cyclistes de gagner en autonomie pour l'entretien de leurs vélos. Le lancement de cet atelier à bref délai, selon un mode de fonctionnement adapté pour tenir compte des recommandations sanitaires, serait également un signal fort et un coup d'accélérateur de la dynamique cycliste sur le territoire de la Watermael-Boitsfort. Nous sommes à votre disposition pour y contribuer.

Le grand public est plus que jamais réceptif aux enjeux sanitaires et aux alternatives de mobilité individuelle. La quasi-absence de trafic permet de réaliser des travaux rapidement et d'améliorer ainsi la sécurité des personnes se déplaçant à vélo. Notre ambition ne peut se limiter à un simple retour à la situation d'avant-crise. Plus que jamais, le vélo peut constituer une solution performante pour les déplacements individuels... pour autant que vous lui en donniez les moyens.

Avec notre meilleure considération,

Pour le GRACQ Watermael-Boitsfort
Delphine Metten

Localisation	Situation existante	Type d'aménagement à prévoir
Logis/Floréal	Le floréal en zone 30km, mais pas le Logis.	Zone de rencontre 20km/h dans l'entièreté des rues locales des deux cités
Avenue Louis Vander Swaelmen	Rue à double-sens qui mène vers deux écoles, étroite, passage vélo difficile.	Rue cyclable
Avenue de l'Arbalète	Voirie étroite empruntée par les étudiants du Logis/Floréal pour se rendre à la Brise.	Rue cyclable
Avenue des Naiades et rue des Vestales	Voiries étroites, école maternelle.	Zone de rencontre 20km/h
Drève des Tumulis et drève du Comte	Accès forêt et hippodrome, voiries étroites, sans trottoir, situation conflictuelle avérée	Zone de rencontre 20km/h
Rue de la Sapinière et rue Auguste Beernaert - zone de rencontre 20km/h	Voiries locales, trottoirs très étroits ou inexistantes.	Zone de rencontre 20km/h
Chaussée de la Hulpe	Section entre Heiligenborre et Equilibrio Sospeso	Zone de rencontre 20km/h

**SECRÉTARIAT
CENTRAL**

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

Localisation	Situation existante	Type d'aménagement à prévoir
Boitsfort centre, autour de la Maison communale : Rue du Ministre (Réseau PLUS piéton) Rue Major Brück (Réseau PLUS piéton) Avenue du Dirigeable Place Gilson Allée Wiener - Avenue Georges Benoidt - Drève du Duc (sections proches de la Maison communale)	Présence d'une ligne de bus (95) mais il n'y a pas nécessairement d'incompatibilité entre une zone de rencontre et une ligne de bus. Le bus est limité à 20 km/h. La chaussée d'Ixelles, par exemple, est en zone de rencontre et est traversée par la ligne 71.	Zone de rencontre 20km/h
Rue des Trois Tilleuls		Zone de rencontre 20km/h
Rue des Béguinettes		Zone de rencontre 20km/h
Rue du Pinson	Empruntée par les étudiants de la Brise	Rue cyclable
Avenue Charles Albert	Empruntée par les étudiants de Saint-Hubert, pas de trottoir	Cheminement piéton et rue cyclable
Place Keym		Zone de rencontre 20km/h
Rue du Bien-Faire		Rue cyclable
Rue Théophile Vander Elst	Sens unique parallèle à une artère plus importante à double sens, la rue des Tuyas. Utilisée par les automobilistes comme raccourci pour éviter deux feux.	Rue cyclable
Avenue Emile Van Becelaere		Rue cyclable
Gare de Boitsfort	Permettre de rejoindre à pied et à vélo le quartier de la Futaie et l'avenue de l'Arbalète	Passage sur RER
Rue des Archives, avenue des Criquets, avenue des Charançons, avenue des Courtilières, square des Cicindèles, avenue des Mantes, avenue des Lucanes.		Zone de rencontre 20km/h
VOIRIES REGIONALES		
Chaussée de la Hulpe et avenue Delleur (liaison Wiener-hippodrome)	Piste actuelle en extrêmement mauvais état sur trottoir partagé avec les piétons. Sur le réseau PLUS (Good Move) : piéton et vélo	Convertir une bande de circulation en piste cyclables séparée
Boulevard du Souverain	Piste cyclable surchargée (piétons et vélos)	Pistes cyclables séparées sur la chaussée

**SECRÉTARIAT
CENTRAL**

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org